

Histoire : La Grèce antique

6^e

Programme du cycle 3 — arrêté du 9 novembre 2015, BO spécial n°11 du 26 novembre 2015

Athènes invente au V^e siècle av. J.-C. un régime où les décisions sont prises par les citoyens réunis, à main levée. C'est la première fois. Mais sur l'ensemble des habitants de la cité, une petite minorité seulement a le droit de lever la main. Ce chapitre demande de tenir les deux affirmations à la fois — c'est une invention, et elle exclut.

1 Un monde de cités

DÉFINITION

La **polis** — la **cité** — est l'unité politique du monde grec. Elle réunit une ville et la campagne qui l'entoure, et elle est **indépendante** : ses lois, sa monnaie, son armée, ses dieux protecteurs lui appartiennent. Il n'existe pas d'État grec unifié : il existe des centaines de cités, souvent rivales, dont **Athènes** et **Sparte** sont les plus connues.

Ces cités séparées se reconnaissent pourtant une identité commune : la même langue, les mêmes dieux, les mêmes récits. Les concours panhelléniques — dont les **Jeux olympiques**, dont la tradition fixe le début en **776 av. J.-C.** — les réunissent régulièrement, avec une trêve pour permettre aux athlètes de voyager. On est d'abord d'Athènes ou de Sparte, et grec ensuite.

DÉFINITION

Athènes développe la **démocratie**, une flotte puissante et une vie artistique et intellectuelle intense. **Sparte** organise toute sa société autour de la guerre : éducation militaire dès l'enfance, pouvoir partagé entre deux rois et un conseil d'anciens. Deux cités grecques, deux régimes opposés — la Grèce n'est pas démocratique, **Athènes** l'est.

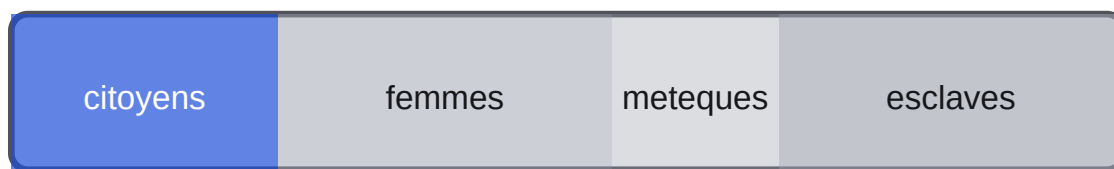
2 La démocratie athénienne

DÉFINITION

Le mot vient de *dêmos*, le peuple, et *kratos*, le pouvoir : le **pouvoir du peuple**. À **Athènes**, les **citoyens** se réunissent en assemblée sur la colline de la Pnyx pour voter les lois, décider de la guerre et contrôler les magistrats. C'est une démocratie **directe** : les citoyens décident eux-mêmes, sans élire de représentants pour le faire à leur place.

RÈGLE

Est **citoyen** d'Athènes celui qui remplit **trois** conditions à la fois : être un **homme**, être **majeur**, et être né de parents athéniens. En découlent trois exclusions massives. Les **femmes**, quelle que soit leur naissance. Les **métèques**, étrangers installés à Athènes, souvent depuis des générations. Les **esclaves**, très nombreux. La **citoyenneté** athénienne est donc à la fois une invention politique et un privilège étroit.



seuls à voter

exclus de la citoyenneté

les proportions varient selon les estimations des historiens

Une démocratie où une minorité seulement peut voter.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Écrire que « tous les Athéniens votaient ». — Seuls les **citoyens** votaient, et la **citoyenneté** exigeait d'être un homme majeur né de parents athéniens. **Femmes**, **métèques** et **esclaves** en étaient écartés, et ils formaient ensemble la majorité des habitants. Dire « tous les Athéniens » revient à confondre les habitants et les citoyens — deux ensembles très différents.

Le réflexe : Employer le mot **citoyens**, jamais « les Athéniens », quand on parle du vote.

DÉFINITION

Périclès domine la vie politique athénienne au V^e siècle av. J.-C., réélu année après année à la magistrature de stratège. Il fait verser une indemnité aux citoyens pauvres pour qu'ils puissent siéger sans perdre leur journée de travail, et lance la reconstruction de l'**Acropole** après les guerres contre les Perses. Son nom est associé à l'apogée d'Athènes.

3 La cité, ses lieux, ses dieux

RÈGLE

Trois lieux organisent la cité et chacun a sa fonction. L'**Agora** : la grande place, à la fois marché, lieu de discussion et cœur de la vie publique. L'**Acropole** : la colline sacrée, portant les temples — dont le **Parthénon**, dédié à Athéna, protectrice de la cité. Le **théâtre** : lieu de spectacle, mais aussi de réflexion collective, où les tragédies mettent en scène les grandes questions de la cité.

DÉFINITION

Les Grecs sont **polythéistes** : ils honorent de nombreux dieux, installés sur le mont **Olympe** — Zeus, Athéna, Apollon, Poséidon. Ces dieux ont une apparence et des passions humaines, mais ils sont immortels. La religion est **civique** : chaque cité honore un dieu protecteur, et les fêtes religieuses sont des affaires publiques autant que spirituelles.

DÉFINITION

Au IV^e siècle av. J.-C., la Macédoine soumet les cités grecques. **Alexandre** le Grand conquiert ensuite l'immense empire perse, jusqu'aux abords de l'Inde, avant de mourir jeune à Babylone. Son empire se disloque aussitôt, mais il laisse une conséquence durable : la langue et la culture grecques se diffusent dans tout l'Orient — c'est l'époque **hellénistique**.

ANALYSER UN DOCUMENT SUR LA CITÉ GRECQUE

- ① Identifier la nature : vase peint, plan de cité, extrait de discours, inscription, ruine de temple.
- ② Dater et situer : quelle cité, quel siècle — le V^e siècle av. J.-C. est celui de l'apogée d'**Athènes**.
- ③ Repérer **qui** apparaît et surtout **qui n'apparaît pas** : les documents montrent les **citoyens** bien plus que les autres. Femmes, métèques et esclaves forment la majorité des habitants et la minorité des sources.
- ④ Relever les termes du programme : **polis, Agora, démocratie, citoyenneté, Parthénon**.
- ⑤ Conclure sur ce que le document apprend, et sur le point de vue qu'il ne donne pas.

À VÉRIFIER

- Ai-je défini la **polis** comme une cité **indépendante** ?
- Ai-je écrit que la Grèce n'est pas démocratique, mais qu'**Athènes** l'est ?
- Ai-je donné les **trois** conditions de la **citoyenneté** ?
- Ai-je nommé les trois groupes exclus ?
- Ai-je employé « **citoyens** » et non « les Athéniens » à propos du vote ?
- Ai-je situé le **Parthénon** sur l'Acropole, et l'**Agora** comme place publique ?

À RETENIR

- **Polis** : cité **indépendante** — ses lois, sa monnaie, son armée, ses dieux.
- Des centaines de cités, jamais un État grec unifié.
- **Athènes** : la **démocratie**. **Sparte** : la guerre. Deux régimes opposés.
- **Démocratie** = *dêmos* + *kratos* : le pouvoir du peuple, et elle est **directe**.
- **Citoyen** : homme, majeur, né de **deux** parents athéniens.
- Exclus : **femmes, métèques, esclaves** — la majorité des habitants.
- **Périclès**, V^e siècle av. J.-C. : indemnité aux citoyens pauvres, Acropole rebâtie.
- **Agora** : la place publique. **Parthénon** : sur l'Acropole, dédié à Athéna.
- **Polythéisme** : de nombreux dieux, sur le mont **Olympe**. Religion **civique**.
- **Alexandre** : empire perse conquis, dislocation immédiate, diffusion durable du grec.